



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

■ **AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 21-56467**

Vendredi 30 Avril 2021

Date d'envoi au service éditeur : 27/04/2021

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 29/04/2021 au 28/05/2021

Réf. JOUE : n°2021/S 084-216338 du 30/04/2021

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Forfait(s) : **F20UE-04126749 (coût : 10up)**
Avis faisant référence à cette annonce (0) :
 > Créer un avis rectificatif
 > Créer un avis d'annulation
 > Créer un avis résultat de marché



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **25**
 Annonce No **21-56467**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

- I.1) **NOM ET ADRESSES**
 Ville de Besançon, 2, rue Mégevand, 25034, BESANCON, F, Téléphone : (+33) 3 81 61 50 50, Courriel : besancon@besancon.fr, Fax : (+33) 3 81 61 50 99, Code NUTS : FRC21
Adresse(s) internet :
 Adresse principale : <http://www.besancon.fr>
 Adresse du profil acheteur : <https://www.marches.grandbesancon.fr>
- I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**
- I.3) **COMMUNICATION**
 Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches.grandbesancon.fr>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
 le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
 par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches.grandbesancon.fr>
- I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**
 Autorité régionale ou locale
- I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**
 Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

- II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**
- II.1.1) **Intitulé** : gestion différenciée des espaces verts de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole
 Numéro de référence :
- II.1.2) **Code CPV principal** :
 Descripteur principal : 77313000
 Descripteur supplémentaire :
- II.1.3) **Type de marché**
Services
- II.1.4) **Description succincte** : Consultation lancée par un groupement de commandes composé des membres suivants : - Grand Besançon Métropole - Ville de Besançon Coordonnateur du groupement de commandes : BESANCON La Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole souhaite confier la gestion différenciée de certains de leurs espaces verts (gdev), zones d'activités économiques et sites spécifiques. l'accord-cadre se décompose en 6 lots, 5 géographiques et 1 technique : lot1, gdev de la ville et communautaire du secteur Besançon Ouest lot2, gdev de la ville et communautaire du secteur Besançon Est lot3, gdev communautaires, site touristique d'Osselle, zae secteurs Ouest et Saint-vitois lot4, gdev communautaires, station pompage Chenecey-Buillon, haltes fluviales, zae secteurs Sud-ouest et plateau lot5, gdev communautaires, haltes fluviales, camping Chalezeule, zae secteurs Nord, Dame Blanche, Est lot6, gestion et entretien du patrimoine arboré communautaire hors périmètre Ville de Besançon
 Forme de marché : à bon
- II.1.5) **Valeur totale estimée** :
 Valeur hors TVA : 1 699 992,00 euros
- II.1.6) **Information sur les lots** :
 Ce marché est divisé en lots : oui
 Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
 Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 3
 Mots descripteurs : Espaces verts
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Gestion différenciée des espaces verts de la Ville et communautaires du secteur de Besançon Ouest
 Lot n° : 1
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
 Code CPV principal : 77313000

Descripteur supplémentaire :

- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRC21
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Gestion différenciée des espaces verts ville et communautaires de Besançon (élagage, taille, fauche, tonte, plantation, propreté des espaces verts) sur l'ensemble des espaces verts, parcs et jardins, cours d'écoles, accotements de voiries et pistes cyclables, zones d'activités économiques, secteur Besançon ouest
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 249 999,99 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Aucune
Mots descripteurs : Espaces verts
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Gestion différenciée des espaces verts de la Ville et communautaires du secteur de Besançon Est
Lot n° : 2
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 77313000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRC21
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Gestion différenciée des espaces verts ville et communautaires de Besançon (élagage, taille, fauche, tonte, plantation, propreté des espaces verts) sur l'ensemble des espaces verts, parcs et jardins, cours d'écoles, accotements de voiries et pistes cyclables, zones d'activités économiques, secteur Besançon Est
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 187 500,00 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Aucune
Mots descripteurs : Espaces verts
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Gestion différenciée des espaces verts communautaires sur les espaces verts touristiques d'Osselle, les ZAE du secteur Ouest et Saint-Vitois
Lot n° : 3
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 77313000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRC21
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Gestion différenciée des espaces verts communautaire (élagage, taille, fauche, tonte, plantation, propreté des espaces verts) sur les espaces verts du site touristique d'Osselle (rives, plages, lac), des zones d'activités économiques des secteurs ouest et saint-vitois
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 49 999,98 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non

- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Aucune
Mots descripteurs : Espaces verts
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Gestion différenciée des espaces verts communautaires sur les espaces verts station de pompage de Chenecey Buillon, haltes fluviales, ZAE secteurs Sud ouest et plateau
Lot n° : 4
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 77313000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRC21
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Gestion différenciée des espaces verts communautaire (élagage, taille, fauche, tonte, plantation, propreté des espaces verts) sur les espaces verts de la station de pompage de Chenecey Buillon, les haltes fluviales, les zones d'activités économiques des secteurs sud-ouest et plateau
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 12 499,98 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Aucune
Mots descripteurs : Espaces verts
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Gestion différenciée des espaces verts communautaires sur les espaces verts des haltes fluviales, camping de Chalezeule, ZAE secteurs Nord, Dame Blanche et Est
Lot n° : 5
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 77313000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRC21
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Gestion différenciée des espaces verts communautaire (élagage, taille, fauche, tonte, plantation, propreté des espaces verts) sur les haltes fluviales, le camping de Chalezeule, les zones d'activités économiques des secteurs nord, dame blanche et Est
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 49 999,98 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Aucune
Mots descripteurs : Espaces verts
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Gestion et entretien du patrimoine arboré communautaire hors périmètre Ville de Besançon
Lot n° : 6
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 77340000
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 77211400
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRC21
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Gestion et entretien du patrimoine arboré communautaire hors périmètre Ville de Besançon (arbres d'alignements de voiries, de zones d'activités économiques, de sites touristiques, de la station de pompage de Chenecey buillon, du camping de Chalezeule, notamment).
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 12 500,07 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Aucune
Mots descripteurs : Espaces verts

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
 - III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;
 - III.1.2) **Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
 - III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; QUALIPAYSAGE Entretien aménagement paysager (E131); QUALIPAYSAGE spécialité élagage (E141); Certificat individuel de produits pharmaceutiques; Certificat de spécialisation "taille et soins aux arbres"; Autorisation d'intervention à proximité des réseaux; Formation secourisme; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
 - III.1.5) **Informations sur les marchés réservés** :
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
 - III.2.1) **Information relative à la profession**
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
 - III.2.2) **Conditions particulières d'exécution** :
Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées dans le CCAP. Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 15,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.
 - III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
 - III.2.4) **Marché éligible au MPS**
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) **DESCRIPTION**
 - IV.1.1) **Type de procédure**
Procédure ouverte
 - IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : 6
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
 - IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
 - IV.1.5) **Information sur la négociation**
 - IV.1.6) **Enchère électronique** :
 - IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
 - IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
 - IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
28 mai 2021 - 12:00
 - IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
 - IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** :
français
 - IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre** :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
 - IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Date : 28 mai 2021 - 14:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il s'agit d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Non renseigné 2 rue Mégevand 25034 besancon Cedex Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2021-fcs-evsf-0124

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier Cedex 3, 25044, BESANCON, F, Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr, Fax : (+33) 3 81 82 60 01, Adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends, 1, rue du Préfet Claude Erignac, 54038, NANCY CEDEX, F

VI.4.3) **Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

27 avril 2021

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **FACTURES_PUBLIQUES**

Numéro d'engagement juridique : **2021-FCS-EVSF-0124**

Classe de profil : Commune

Siret : 21250056500016

Libellé de la facture : Ville de Besançon CAM2 2 Mégevand, F-25034 Besancon.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 28 mai 2021

Objet de l'avis : gestion différenciée des espaces verts de la ville de besançon et de grand besançon métropole

Nom de l'organisme : Direction Biodiversité et Espaces verts

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS4054583



> Informations légales